

Automne - Hiver 2025-2026

Notre équipe : Mylène Cyr, Christine Dubé et Isabelle Grenier

Pour nous rejoindre : liguesintra-muros@sas.ulaval.ca

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les ligues sont accessibles aux étudiants de l'Université Laval, aux membres du PEPS et au public d'âge majeur.

INSCRIPTION D'UNE ÉQUIPE

Inscriptions en ligne seulement, aucune inscription sur place ne sera acceptée.

Voici l'étape à suivre pour faire une demande de franchise dans une ligue:

Le capitaine (ou son représentant) doit remplir le formulaire d'inscription qui sera disponible du **11 au 18 août** inclusivement et payer le dépôt de garantie en ligne de :

- **250\$ pour l'inscription d'une équipe pour la ligue de hockey sur glace**
- **150\$ pour l'inscription d'une équipe pour les autres sports**

Lien disponible dans la section ***Inscription d'une équipe*** de la page du sport qui vous intéresse (**Section Ligues- Sports d'équipe** : <https://peps.ulaval.ca/ligues-et-clubs>).

Le dépôt de garantie sert pour les forfaits, pour les pertes ou bris d'équipement et les amendes pour le retard. Il est remboursé en entier ou en partie à la fin de la saison. Nous contacterons le capitaine à la fin de la saison pour procéder au remboursement.

- A- L'équipe qui retire sa demande de franchise avant la première partie de la saison régulière (ou la partie hors-concours pour la ligue de volleyball) :
- ➔ Son dépôt de garantie sera remboursé **moins** les frais d'ouverture de dossier qui sont de 10% sur le total payé du dépôt de garantie
- B- L'équipe qui retire sa demande de franchise après la première partie de la saison régulière (ou la partie hors-concours pour la ligue de volleyball) :
- ➔ Son dépôt de garantie **ne sera pas remboursé**.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉQUIPES

Le choix des équipes se fait après l'inscription. Que votre équipe soit sélectionnée ou non pour jouer dans la ligue, vous recevrez des nouvelles d'un responsable de ligue dans la semaine suivant la fin des inscriptions.

La règle du "premier arrivé premier choisi" ne s'applique pas lors de la sélection des équipes.

Voici les critères pour départager les équipes dans le choix des équipes :

- 1^e **Anciennes équipes** de retour avec au moins 50% des joueurs réguliers de l'année passée.
- 2^e **Nouvelles équipes** formées de 100% étudiants à temps plein ou à temps partiel de l'Université Laval
(plus le pourcentage d'étudiants est élevé, meilleures sont les chances).
- 3^e **Nouvelles équipes** formées de 100% de membres du PEPS.
(plus le pourcentage de joueurs membres est élevé, meilleures sont les chances)
- 4^e Lorsque toutes les équipes avec un % étudiants/membres sont placées, nous plaçons les équipes avec 0 étudiant et/ou 0 membre dans les places restantes.

Sachez que nous acceptons un très grand nombre d'équipes formées de non-étudiants et/ou non-membres à chaque année.

*Veuillez noter que si vous êtes une ancienne équipe constituée de moins de 50% des joueurs de l'année précédente, vous serez, par conséquent considéré comme une nouvelle équipe.

*S'il y a duplication de l'équipe, on prend la franchise qui a le plus de joueurs réguliers (ayant joué au moins 40% des parties de l'année dernière). S'il y a égalité dans le nombre de joueurs, la priorité sera donnée à la franchise alignant le capitaine cette année.

DATES DE PAIEMENT DES ÉQUIPES ET REMISE DE LA LISTE OFFICIELLE

Si votre équipe est choisie, le capitaine recevra un courriel indiquant la procédure à suivre pour nous soumettre la liste officielle des joueurs de son équipe. Cette liste doit OBLIGATOIREMENT être complétée avant le paiement des frais de participation. Nous vous demandons de respecter les délais mentionnés dans le courriel.

Le paiement des frais de participation peut se faire de deux façons.

1. **Par téléphone** : (418 656-PEPS, option 0) -> **Paiement complet seulement**
 - Mardi 23 septembre, de 9h à 19h
 - Mercredi 24 septembre, de 9h à 19h
2. **Sur place** : (au comptoir d'accueil de la réception du niveau 1 du PEPS)
 - Mardi 23 septembre, de 9h à 21h
 - Mercredi 24 septembre, de 9h à 21h

MODALITÉS DE PAIEMENT

1. **Sur place**: Argent comptant, paiement direct, carte de crédit (Visa ou Mastercard) ou chèque à l'ordre de l'Université Laval (un seul chèque par équipe).

Vous pouvez payer en 3 versements égaux dont 1 au moment de l'inscription et deux paiements préautorisés sur Visa ou Mastercard. Les versements seront facturés sur 2 mois consécutifs débutant à la fin octobre sur votre relevé mensuel de carte de crédit.

Un chèque sans provision entraîne une visite au personnel affecté au recouvrement (Pavillon Bonenfant) ainsi qu'**une pénalité de 30 \$** avant le retour au jeu.

2. **Par téléphone** (montant complet): carte de crédit seulement (Visa et Mastercard)

IMPORTANT

La vérification de la carte de membre au PEPS sera faite lorsque vous soumettrez votre liste officielle de joueurs. Les personnes qui n'auront pas le statut de membre avant le 17 septembre 2025 devront payer le surplus pour non-membre. Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session automne-hiver.

- **Si un de vos joueurs n'est pas membre du PEPS**

Il peut s'abonner au PEPS pour une période de 8 mois (automne-hiver) **OU**

Il peut payer un surplus non-membre pour intégrer l'équipe. S'il joue dans deux équipes, il doit payer deux surplus non-membre.

- **Si un joueur intègre une équipe à l'automne en tant que non-membre et qu'il devient étudiant à temps plein (12 crédits) à la session d'hiver**

Nous acceptons que ce joueur s'abonne pour une période de 3 mois à la session d'automne **OU**

Il peut payer le surplus NM pour intégrer l'équipe à l'automne et nous faire une demande pour un remboursement de son ½ surplus NM à l'hiver.

- **Si un joueur non-membre intègre une équipe à la session d'hiver ou si un joueur passe d'un statut membre à non-membre à la session d'hiver :**

Nous acceptons que ce joueur soit membre du PEPS à la session d'hiver pour une période de 3 mois **OU**

Il peut payer un ½ surplus NM pour intégrer l'équipe.

STATIONNEMENT : ** NOUVEAUTÉ **

À compter du **1^{er} septembre 2025**, l'Université Laval apportera des modifications à la gestion de l'ensemble des stationnements du campus.

**** Tous les stationnements seront payants en tout temps ****

Tarif préférentiel pour les ligues intra : 2,60\$ pour 2 heures



- Modification des aires de stationnement
- Nouvelles tarifications (\$)
- Nouveaux modes de paiement simplifiés

Vous pouvez consulter la page [Stationnement](#) pour suivre les mises à jour.

Pour toute question, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante : stationnement@sc.ulaval.ca.

Les ligues intra-muros, c'est aussi jouer avec esprit sportif.

Dans une partie, il y a d'autres valeurs que le résultat final. Pour ne pas perdre l'essentiel à chaque partie, il faut:

- ne pas jouer uniquement pour gagner, mais aussi pour le plaisir de jouer votre jeu préféré
- considérer l'autre équipe comme un partenaire et les officiels comme des collaborateurs
- traiter les autres joueurs avec respect, tolérance et dignité comme on aimeraient être traité
- respecter les décisions et la personne des officiels
- éviter soi-même de commettre des infractions
- ne pas dramatiser les inévitables contrariétés ou la défaite dans un match

Chez nous, la façon de jouer et le climat de jeu sont plus importants que le résultat de la partie.

Ligue de basketball

Nombre d'équipes :	62 équipes
Nombre de rencontres durant la saison (1 fois/semaine) :	23 rencontres (21 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	19h30, 20h45, 22h
Horaire des rencontres le dimanche :	18h, 19h15, 20h30, 21h45
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	5
Gymnase :	Amphithéâtre et le gymnase 1305

Catégories :

A est plus fort que B qui est plus fort que C. F+ est plus fort que F (catégorie féminine). Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.).

Lundi : F1, C1	Mercredi : B3, C3	Dimanche : B7
Mardi : A2, C2	Jeudi : F4, B4 (<i>nouveau</i>), C4	

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE¹

Activité	Date de début des ligues	FORFAIT D'ÉQUIPE composée entièrement de membres en règle du PEPS	SURPLUS à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS. ²	Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT par joueur membre (quand nombre minimum de joueurs)	PRIX DE REVIENT par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Basketball	14 septembre 2025	1594\$ (1832.70\$)	80\$ (91.98\$)	8	199\$ (228.80\$)	279\$ (320.78\$)

¹ Les montants entre parenthèses incluent les taxes.

² Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas sa carte de membre.

Ligue de hockey

Nombre d'équipes :	78 équipes
Nombre de rencontres durant la saison (1 fois/semaine) :	23 rencontres (21 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres le lundi :	
Horaire des rencontres le mardi :	Glace A : 18h, 19h20, 20h40, 22h Glace B : 18h15, 19h35, 20h55, 22h15
Horaire des rencontres le mercredi :	Glace A : 19h45, 21h05, 22h25 Glace B : 18h, 19h20, 20h40, 22h
Horaire des rencontres le jeudi :	Glace A : 18h, 19h20, 20h40, 22h Glace B : 18h15, 19h35, 20h55, 22h15
Horaire des rencontres le vendredi :	Glace A : 19h30, 20h50, 22h10 Glace B : 18h25, 19h45, 21h05, 22h25
Horaire des rencontres le vendredi :	Glace A : 18h45, 20h05, 21h25 Glace B : 18h, 19h20, 20h40, 22h
Horaire des rencontres le dimanche :	Glace B : 12h, 13h20
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	7 avec gardien de but
Patinoire :	Patinoire A et patinoire B

Catégories :

A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.). F3 étant la catégorie féminine.

Lundi :	B1, C1
Mardi :	B2, C2
Mercredi :	A3, B3, F3
Jeudi :	B4+, B4
Vendredi :	B5, C5
Dimanche :	C7

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE¹

Activité	Date de début des ligues	FORFAIT D'ÉQUIPE composée entièrement de membres en règle du PEPS	SURPLUS à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS. ²	Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT par joueur membre (quand nombre minimum de joueurs)	PRIX DE REVIENT par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Hockey (masculin) ³	12 septembre 2025	5323\$ (6120.12\$)	163\$ (187.41\$)	14	380\$ (436.91\$)	543\$ (624.31\$)
Hockey (féminin) ⁴	17 septembre 2025	5224\$ (6006.29\$)	161\$ (185.11\$)	14	373\$ (428.86\$)	534\$ (613.97\$)

¹ Les montants entre parenthèses incluent les taxes.

² Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas sa carte de membre.

³ Notez que les parties de hockey sont arbitrées au maximum avec 2 arbitres en saison régulière pour toutes les catégories masculines et à **3 arbitres lors des finales**

⁴ Notez que les parties de hockey féminin sont arbitrées au maximum avec 2 arbitres pour la saison régulière et les séries.

Ligue de hockey cosom

Nombre d'équipes :	18 équipes
Nombre de rencontres durant la saison (1 fois/semaine) :	23 rencontres (21 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	19h, 20h 21h et 22h (mardi) 18h30, 19h30, 20h30, 21h30, 22h30 (mercredi)
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	3x3 H : 5 avec gardien 4x4 mx : 6 avec gardien (2F)
Gymnase :	00143

Catégories :

Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (mardi = 2, mercredi = 3, etc.).

Mardi : B2

Mercredi : C3 (mixte)

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE¹

Activité	Date de début des ligues	FORFAIT D'ÉQUIPE composée entièrement de membres en règle du PEPS	SURPLUS à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS. ²	Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT par joueur membre (quand nombre minimum de joueurs)	PRIX DE REVIENT par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Hockey-cosom masculin ³ (3x3)	16 septembre 2025	1094\$ (1257.83\$)	62\$ (71.28\$)	7	156\$ (179.36\$)	218\$ (250.65\$)
Hockey-cosom mixte ⁴ (4x4)	17 septembre 2025	1261\$ (1449.83\$)	60\$ (68.99\$)	9 (3F)	140\$ (160.97)	200\$ (229.95\$)

¹ Les montants entre parenthèses incluent les taxes.

² Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas sa carte de membre.

³ Prenez note qu'il y aura un arbitre dans la catégorie masculine à l'exception des séries où il y aura 2 arbitres pour toute la durée des séries.

⁴ Noter qu'il y aura un arbitre dans la catégorie mixte à l'exception des séries où il y aura 2 arbitres par partie lors des demi-finales et finales.

Ligue intérieure de soccer (soccer à 7)

Nombre d'équipes :	50 équipes
Nombre de rencontres durant la saison (1 fois/semaine) :	23 rencontres (21 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres :	18h, 19h, 20h, 21h, 22h
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	7 (2F excluant la gardienne)
Stade :	TELUS

Catégories :

A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.).

Lundi :	B1 mixte
Mardi :	B2 mixte
Mercredi :	A3 mx, B3mx
Jeudi :	C4 mixte
Dimanche :	B7 mixte

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE¹

Activité	Date de début des ligues	FORFAIT D'ÉQUIPE composée entièrement de membres en règle du PEPS	SURPLUS à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS. ²	Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT par joueur membre (quand nombre minimum de joueurs)	PRIX DE REVIENT par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Soccer intérieur	14 septembre 2025	2682\$ (3083.63\$)	106\$ (121.87\$)	11 (4F)	244\$ (280.54\$)	350\$ (402.41\$)

¹ Les montants entre parenthèses incluent les taxes.

² Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas sa carte de membre.

Ligue de volleyball

Nombre d'équipes :

Nombre de rencontres durant la saison :
(1 fois/semaine) (4 sets/soir)

Horaire des rencontres sur semaine :

Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :

Gymnase :

144 équipes

23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries).

18h30, 20h, 21h30

6 (2F) minimum 2 gars et maximum 4 gars

1305 A, 1505-B, 1305-C

Catégories :

B est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.).

Lundi : B1 mixte, C1 mixte

Mardi : B2 mixte, C2 mixte

Mercredi : B3 mixte, C3 mixte

Jeudi : B4 mixte, C4 mixte

Dimanche : B7 mixte, C7 mixte

Noter que les catégories d'une même soirée seront regroupées dans une seule et même catégorie avec 8 divisions (lundi, mardi et mercredi) et 6 divisions (jeudi et dimanche) de 4 équipes chacune.

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE¹

Activité	Date de début des ligues	FORFAIT D'ÉQUIPE composée entièrement de membres en règle du PEPS	SURPLUS à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS. ²	Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT par joueur membre (quand nombre minimum de joueurs)	PRIX DE REVIENT par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Volleyball	14 septembre 2025	1217\$ (1399.25\$)	82\$ (94.28\$)	6 (2F)	203\$ (233.40\$)	285\$ (327.68\$)

¹ Les montants entre parenthèses incluent les taxes.

² Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas sa carte de membre.